

Session Plénière du 20 décembre 2018

RAPPORT N°18.06.01 – Adoption du Budget Primitif 2019

Intervention de Stanislas de LA RUFFIE

Monsieur le Président, Chers collègues,

Nous savons, depuis le début de cette mandature, que les automobilistes ne sont pas votre priorité.

Un exemple significatif : Vous avez refusé l’an dernier que la D.943 reliant Tours à Châteauroux soit reconnue « Axe d’intérêt Régional » dans le cadre d’un Schéma Routier d’Intérêt Régional qui aurait été intégré au SRADDET.

Ce classement en route « d’intérêt régional » aurait permis de mobiliser des crédits pour sécuriser cette route dangereuse.

On le sait, plutôt que l’automobile, vous préférez le chemin de fer, les transports collectifs, ou même la bicyclette.

Sur une palette de couleur on pourrait dire que vous préférez le rose teinté de vert, plutôt que le jaune... !

C’est un choix, c’est votre choix, mais encore faut-il aller jusqu’au bout du raisonnement

Car si la Région n’affectionne pas particulièrement « *l’homo automobilus* », elle aime sa dîme sa *decima*. !

Connaissez-vous le montant total des prélèvements directs ou indirects effectués sur l’automobile au profit de la Région (taxe sur les cartes grises, TICPE, modulation Grenelle, frais de gestion, et *tutti quanti*) ?

- En 2018 : 329,6 millions d’euros
- Pour le BP 2019 : 334,8 millions d’euros (soit environ 22% de notre budget)

Légitimement, nos concitoyens qu'ils soient d'ailleurs d'affreux gilets jaunes ou de vertueux écologistes, peuvent s'interroger : à quoi sert cette fiscalité, quel est son but ?

1. Le premier objectif de cette fiscalité dite écologique, est :

- d'élever le coût des produits polluants ou de façon plus générale le coût de l'utilisation des automobiles, pour pousser les consommateurs à utiliser un autre moyen de transport

C'est ce qu'on appelle la fiscalité incitative (un peu comme pour le tabac, on augmente les taxes, pour inciter les fumeurs à moins fumer)

Cette fiscalité écologique incitative s'avère efficace lorsque ses rendements diminuent chaque année, signe que nos concitoyens abandonnent leur véhicule polluant pour des moyens de transport plus vertueux.

Or en la circonstance, force est d'admettre que tel n'est pas le cas, puisqu'au contraire il est prévu une augmentation de 5 millions d'euros au titre de ces recettes sur les automobiles !

Cet objectif incitatif n'est donc nullement atteint, car la majorité des automobilistes et en particulier ceux résidant en banlieue ou à la campagne n'ont aucune alternative réelle pour se déplacer.

Ainsi les automobilistes continuent, en dépit de cette forte fiscalité d'utiliser leur véhicule... !

2. Le second objectif de cette fiscalité écologique c'est celui inhérent à son rendement, ou à son utilisation. Où va l'argent ?

Nos concitoyens doivent nécessairement imaginer qu'avec 334 millions d'euros prélevés au détriment des automobilistes, les dépenses de la Région en faveur de la planète et du climat sont conséquentes.

Et alors là, la surprise est énorme !

Puisque ce BP 2019 comme d'ailleurs les précédents, ne consacre en réalité que très peu de dépenses au profit de l'environnement.

Si on examine ce budget par fonction, la part des dépenses attribuée à l'environnement est de 13,345 millions (soit moins 0,9 % des dépenses) et surtout 4 % du total des prélèvements effectués sur l'automobile (334 millions)

Certes, d'autres dépenses pourraient être évoquées au titre de la fonction « Transports », mais nous savons tous, que le ferroviaire ne peut concerner qu'une petite partie de la population, et qu'un travailleur rural ne bénéficiera certainement pas du train pour se rendre à son lieu de travail.

Conclusion :

En réalité notre Région fait comme l'Etat (qu'elle critique pourtant régulièrement à chaque session), elle surtaxe les automobilistes, pour remplir ses caisses, et pour abonder son budget, tous postes de dépense confondus.

Mais le plus déplorable, c'est que cette fiscalité écologique est intrinsèquement anti-redistributive, car elle pèse en proportion davantage sur les plus modestes que sur les plus riches.

En résumé, cette fiscalité est inutile, et elle matraque prioritairement les plus vulnérables.

Avouez que pour une majorité rose teintée de vert, ce n'est pas très vertueux, et qu'il est grand temps de changer de politique.